



Mariage et Immigration pour les Algériens

Par **Adrian_Salem**, le **26/12/2018 à 10:08**

Bonjour ;
Je suis ressortissant Algérien (ingénieur mathématicien).
Ma future femme est une ressortissante Algérienne résidant en France depuis 9 ans et en toute légalité.
J'ai un Visa touristique de 6 mois, et on compte nous marier durant le premier trimestre 2019 dans la commune de la Seyne-Sur-Mer.
Mes Questions :
1) Puis-je rester définitivement en France sans être obligé de retourner en Algérie ? (Après le mariage)
2) Puis-je avoir un titre de séjour, avec un visa touristique en validité ?
Merci et bonne journée.

Par **Visiteur**, le **26/12/2018 à 11:31**

Bonjour
Peut-être des éléments ici...
<http://www.navy-avocat.fr/publication-23093-les-certificats-de-residence-algeriens.html>

Par **Adrian_Salem**, le **26/12/2018 à 11:47**

Bonjour **pragma** ;
Le liens que vous avez partagé est tout simplement extra-ordinaire.
Je ne vous remercierais pas assez [smile3].
Que DIEU vous protège.